

DEPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE DE MONTREVEL EN BRESSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
DU 6 JUILLET 2023

Délibération n° 029 - 2023

=====

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 juin
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19
Président : Jean-Yves BREVET, Maire

Membres présents à la séance : Jean-Yves BREVET – Christelle PERROUD – Christophe DESMARIS - Françoise ROUX – Sébastien RIGAUDIER - Jean-Pierre ROCHE - Jean-Jacques CHAVANNE – Pascale CAVILLON - Bertrand BREVET – Mathilde VERNET – Nina ZACCAGNINO – - Fabrice THOMASSON – Stéphanie LAURENCIN - Marie-Noëlle PRUDENT.

Membres excusés ayant donné pouvoir : Annie MIGNOT (Pouvoir donné à Jean-Jacques CHAVANNE) – Mireille GROSSELIN (Pouvoir à Stéphanie LAURENCIN) – Ludovic VINCENT (Pouvoir à Jean-Yves BREVET)

Membre excusé : Pierre-Yves RAVIER – Gaëlle DIMBERTON

Membres présents à la séance : 14
Membres excusés avec un pouvoir : 3
Membres excusés : 2

Secrétaire de séance : Mathilde VERNET

OBJET : **RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU**

Rapporteur : Jean-Yves BREVET

Conformément à la réglementation relative aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement, M. le Maire présente à l'assemblée le rapport (joint en annexe) établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux Veyle-Reyssouze-Vieux-Jonc pour l'exercice 2022, relatif au service de l'eau.

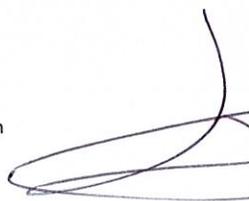
LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé du Maire,
A l'unanimité

PREND ACTE de cette communication.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.
ET ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie Certifiée Conforme,
Le Maire,

Je certifie que le présent acte
est exécutoire conformément aux
lois et règlements, après transmission
et publication ou notification.



Jean-Yves BREVET